



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel  
evit an diorren padus



## ► Evran (22)

# La commune crée un centre de santé en un an. Elle salarie aujourd'hui quatre médecins

Face aux départ progressifs de ses médecins libéraux, la commune recherche un médecin remplaçant pendant 4 ans sans succès. Elle décide alors de créer un centre de santé et d'y salarier médecins. A peine deux après l'ouverture du centre, 4 médecins y travaillent.

**E**vrans, est une commune de 1800 habitants située à l'Est du département des Côtes-d'Armor, limitrophe de celui d'Ille-et-Vilaine. Elle est à 10 km au sud-est de Dinan, et à une quarantaine de kilomètres de Rennes et de Saint-Malo. Elle est traversée par le canal d'Ille-et-Rance.

### ↗ Un pôle de santé privé

Un bâtiment appartenant à un propriétaire privé est situé dans le centre de la commune. Anciennement local artisanal, le propriétaire le transforme en pôle de santé avec des logements à l'étage en 2013. Les professionnels de santé installés ailleurs dans le bourg y aménagent dont les deux médecins libéraux. En 2021 la surface du pôle est doublée avec l'aménagement du 1er étage permettant ainsi l'accueil de 22 professionnels existants et nouveaux.

### ↗ Départ des 2 médecins

« A Evran il y a toujours eu 2 ou 3 médecins libéraux » explique Patrice Gautier, maire. Il y a une quinzaine d'années, il n'y en avait plus qu'un et la commune a rémunéré un cabinet spécialisé pour faire venir un médecin étranger. « De 2015 à 2019 sachant que les médecins finiraient par partir en retraite, on a essayé de connaître les dates de départ pour anticiper, sans vraiment de réponses. Fin 2019, nous avons reçu le courrier d'un médecin qui annonçait son départ 5 mois plus tard... ». Sur cette période, les élus ont donc cherché à en accueillir des nouveaux.



La commune loue des locaux privés pour son centre de santé.

### ↗ La recherche de médecins

La commune recherche dans un premier temps des médecins libéraux. Elle poste des annonces sur les réseaux sociaux, auprès de l'ordre des médecins, de l'Agence Régionale de Santé, de l'ARS, des affiches à la faculté, sur les pages facebook « remplace 22 » et « remplace 35 ». Toutefois, aucune de ces démarches n'a abouti.

### ↗ Etudier la faisabilité du salariat de médecin

En août 2020, suite à un problème de santé, le dernier médecin arrête son activité temporairement. Dès septembre 2020, les élus décident d'étudier la faisabilité d'un centre de santé. Ils se rapprochent de la commune du Sourn (56) également adhérente à BRUDED, qui a mis en place

## Maison de santé pluriprofessionnelle et centre de santé : quelles différences ?

Les deux sont des structures « d'exercice coordonné » : dans les MSP, les professionnels sont libéraux, dans les Centres de Santé, ils sont salariés. Les centres de santé sont soit monoprofessionnels, c'est-à-dire exclusivement « médicaux » (comptant seulement des médecins) ou infirmiers ou dentaires, soit polyvalents, c'est-à-dire comportant des médecins et autres professions de santé. A ne pas confondre avec le nom qui peut être donné au bâtiment qui héberge des professionnels de santé, qu'ils soient en exercice coordonné ou pas : A Evran : le pôle santé

Plus d'infos sur l'exercice coordonné sur : <https://sante.gouv.fr/> ■

le salariat de médecins, afin de bénéficier de leur retour d'expérience. « La première étape est de contacter l'ARS qui va bien expliquer la démarche devant tout le conseil » explique le maire. L'étude de faisabilité est obligatoire afin de vérifier que le projet est viable. Elle est intégralement financée par l'ARS (coût : 10 000 €). Deux cabinets ont été consultés : « la fabrique des centres de santé » et « Hypocrate développement ». En mars 2021, la commission de l'ARS valide la création d'un centre de santé à Evran.

### ➤ Associer les partenaires

« Quand le conseil municipal décide de s'engager, il est important de réunir l'ARS, la CPAM, la trésorerie publique, l'URSAF, pour bien se mettre d'accord sur toutes les démarches administratives à mettre en place. Cela peut se faire en parallèle de l'étude de faisabilité afin de gagner du temps » conseille Patrice Gautier.

### ➤ Septembre 2021 : ouverture du centre de santé

« On a démarré avec un médecin à temps plein en septembre 2021 ainsi qu'une secrétaire / assistante médicale. Ce poste est financé à 50% par la CPAM sur la partie assis-

“Ce n'est pas l'attractivité de la commune qui fait que cela fonctionne, c'est le statut proposé, l'attractivité de la structure, l'entente, le côté humain”



Commune d'Evran ©

Patrice Gautier, maire

tante médicale. Cette fonction est importante, elle réalise par exemple les ECG, et permet ainsi de décharger les médecins ».

Fin 2023, l'équipe du centre de santé est composée des professionnels suivants :

- 1 Directrice EHPAD – Centre de Santé.
- 5 médecins (3 ETP).
- 1 secrétaire / assistante médicale.
- 1 secrétaire à temps partiel.

A cela il faut rajouter la direction, la gestion RH et la comptabilité à temps partiel (postes Mairie / EHPAD) ainsi que l'entretien des locaux: 1 heure x 5 jours.

### ➤ Coût et fonctionnement

Les médecins sont embauchés en CDD de 3 ans maximum renouvelable une fois conformément au code de la fonction publique territoriale. Ils ont donc un statut de contractuels, et sont rémuné-

rés autour de 4300 € net/mois. C'est la commune qui encaisse les consultations et les dotations de la CPAM. « A Evran, cela est porté par le CCAS qui a un budget annexe dédié » explique Patrice Gautier. Il faut compter en moyenne un coût salarial de 100 000 €/médecin/an.

Parmi les coûts à prendre en compte il y a « doctolib » : 1 licence par médecin / mois (environ 150 €/mois), soit 7 740 € /an.

Les consultations ont lieu du lundi au vendredi, commencent à 8h ou 9h et terminent à 19h ou 20h.

### ➤ Enseignements

« La bonne entente entre les médecins est importante : il y a un enjeu de transmission des dossiers patients, de la manière de travailler. Quand on recrute un nouveau médecin, on associe les médecins en place » précise le maire. « Ce n'est pas l'attractivité de la commune ni tant l'attractivité des locaux qui fait que cela fonctionne, c'est le statut proposé, l'attractivité de la structure, l'entente, le côté humain ». Pour le prochain recrutement, la commune a déjà 4 candidatures...

### ➤ Budget

**Dépenses prévisionnelles 2023**  
charges générales (loyer, consommables) ..... 49 K€  
Personnel fonctions support .45 K€  
Personnel soignant (2,66,ETP et un assistant médical) ..... 330 K€  
**Total ..... 424 K€**

**Recettes prévisionnelles 2023**  
consultations (2200 € x 45 semaines x 2,66 ETP)..... 263 K€  
Participation CPAM ..... 100 K€  
Participation de la commune 61 K€  
**Total ..... 424 K€**

Les élus espèrent arriver à 2700 € de recettes « consultation » par semaine, ainsi la participation de la commune serait nulle. ■



22 professionnels travaillent au sein du Pôle Santé en 2023 (il manque la plaque du Centre de Santé)

### CONTACT

Patrice Gautier, maire  
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

